



*"Recte Cresco"*

Monsieur Guy MASSANGE de COLLOMBS,

**son époux;**

Comte et Comtesse GOETHALS de MUDE de NIEUWLAND,  
leurs enfants Laurent, Marc, Nicolas et Marie,

Comte et Comtesse Pierre GOETHALS de MUDE de NIEUWLAND,  
leurs filles Philippine et Julie,

Comtesse Caroline GOETHALS de MUDE de NIEUWLAND,  
**ses fils, fille et petits-enfants;**

Monsieur et Madame Alexandre de SPIRLET,

leurs filles Coralie et Joséphine,

Madame Martine MASSANGE de COLLOMBS,

ses filles Margaux, Manon et Meghan de BIOLLEY,

Monsieur et Madame Cédric ALEXANDRE,

leurs enfants Charline, Garance et Maxime,

**ses beaux-enfants et petits-enfants;**

Baronne Philippe

della FAILLE d'HUYSSSE - van den HECKE de LEMBEKE,

son fils, ses beaux-enfants et petits-enfants,

Baronne Michel

della FAILLE d'HUYSSSE - van den HECKE de LEMBEKE,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Baron et Baronne Engelbert

della FAILLE d'HUYSSSE - van den HECKE de LEMBEKE,

leurs enfants et petits-enfants,

Le Chevalier SOENENS,

ses enfants et petits-enfants,

Baronne

Thierry della FAILLE d'HUYSSSE - van den HECKE de LEMBEKE,

son fils et ses petits-enfants,

**ses frère, beau-frère, belles-sœurs,**

**neveux, nièces, petits-neveux et arrière-petits-neveux;**

Monsieur et Madame Christian MASSANGE de COLLOMBS,

leurs fils et petites-filles,

Baron et Baronne Ignace de GRUBEN,

leurs enfants et petits-enfants,

Madame Geoffroy t'KINT de ROODENBEKE,

Monsieur et Madame Michel MULLE de TERSCHUEREN,

leurs enfants et petits-enfants,

**ses beaux-frères, belles-sœurs,**

**neveux, nièces et petits-neveux;**

Denise, Carmen et Hania qui lui furent si dévouées

ont l'honneur de faire part qu'il a plu au Seigneur

de rappeler à Lui l'âme de

**DAME**

**Guy MASSANGE de COLLOMBS**

**veuve du Comte GOETHALS de MUDE de NIEUWLAND**

**née Baronne Elisabeth (Babeth) della FAILLE d'HUYSSSE  
van den HECKE de LEMBEKE**

à Zwijnaarde le 15 avril 1935

et pieusement décédée à Bruxelles le 8 janvier 2017,  
réconfortée par le Sacrement des malades.

Le service religieux sera célébré en l'église Sainte-Alix  
le SAMÉDI 14 JANVIER 2017 à 11 heures.

La famille y recevra les condoléances à 10 heures 30.  
(Parvis Saint-Alix à 1150 Woluwé-Saint-Pierre)

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Stavelot,  
se fera dans l'intimité.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

MICHEL